



RESULTATS DU VOTE  
Nombre de votants : 27  
Voix favorables : 26  
Voix défavorables :

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance du 09 février 2021**

**DELIBERATION**  
**n° CA 2021- 10**

*portant adoption des tarifs des formations proposées par le service  
de la formation ouverte à distance*

**Vu** le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3,

**Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :**

Les tarifs pour l'année universitaire 2021/2022 des formations proposées par le service de la formation ouverte et à distance de l'université Toulouse 1 Capitole, annexés à la présente délibération, sont adoptés.

**Le président du conseil d'administration,**

  
**Hugues KENFACK**

**ANNEXE**

**LICENCE**

DIPLOMES	COUT FORMATION sur un an	COUT FORMATION sur 2 ans *	Par matière écrite (CT+CC) & contrôle continu uniquement	Par matière orale (CT)
L1 Droit *	2500	1200 par an*	300	150
L2 Droit	2500	1200 par an*	300	150
L3 Droit	2500	1200 par an*	300	150
L3 Droit & Sciences politique	2500	1200 par an*	300	150

**\*Uniquement pour les apprenants inscrits en 2020/2021 sur deux ans et réalisant leur année 2 en 2021/2022.**

**Les redoublants se verront appliquer le tarif par matières non validées en plus des droits d'inscription**

**Droit d'inscription :** tarif ministère

\*Dans le cadre de la réorientation inter semestrielle, **les apprenants inscrits en formation initiale**, se réorientant se verront appliquer le tarif suivant :

- pour les apprenants sortants : 1250 € pour le semestre 1
- pour les apprenants entrants : 1250 € pour le semestre 2

**ANNEXE**

**MASTER**

<b>DIPLOMES</b>	<b>COUT FORMATION sur un an</b>	<b>COUT FORMATION sur 2 ans</b>	<b>Par matière écrite (CT+CC) &amp; contrôle continu uniquement</b>	<b>Par matière orale (CT)</b>
M1 mention Droit de l'Immobilier	2500	1250 par an	300	150
M1 mention Droit des affaires	2500	1250 par an	300	150
M1 mention Droit pénal et Sciences Criminelles	2500	1250 par an	300	150
M1 mention Droit Social	2500	1250 par an	300	150
M1 mention Droit Public	2500	1250 par an	300	150
M1 mention Droit International et droit européen	2500	1250 par an	300	150
M1 mention Administration et liquidation d'entreprise en difficultés	2500	1250 par an	300	150
M1 mention Management parcours Management du sport	2500	1250 par an	300	

**Les redoublants se verront appliquer le tarif par matières non validées en plus des droits d'inscription**

**Droit d'inscription** : tarif ministère

**MASTER**

<b>DIPLOMES</b>	<b>COUT FORMATION sur un an</b>	<b>COUT FORMATION sur 2 ans</b>	<b>Par matière écrite (CT+CC) &amp; contrôle continu uniquement</b>	<b>Par matière orale (CT)</b>	<b>Mémoire / Stage / Rapport d'activité / Bilan patrimonial</b>
M2 Ingénierie du Patrimoine	4500	2250 par an	350	200	200
M2 Politique et Sécurité	4500	2250 par an	350	200	200
M2 Droit social de l'entreprise	4500	2250 par an	350	200	200
M2 Droit de l'entreprise	4500	2250 par an	350	200	200
M2 Collectivités territoriales	4500	2250 par an	350	200	200
M2 Droit pénal et sciences criminelles	4500	2250 par an	350	200	200
M2 Droit public des affaires	4500	2250 par an	350	200	200
M2 Droit Immobilier	4500	2250 par an	350	200	200
M2 Droit International et droit européen	4500	2250 par an	350		200
M2 Politiques de sécurité des villes européennes	4500	2250 par an	350	200	200
M2 Droit des assurances	4500	2250 par an	350		200
M2 Management du sport	4500	2250 par an	350	200	200

**Les redoublants se verront appliquer le tarif par matières non validées en plus des droits d'inscription**

**Droit d'inscription** : tarif ministère

**MASTER**

DIPLOMES	COUT FORMATION sur un an*	COUT FORMATION sur 2 ans	Par matière	Mémoire / Stage / Rapport d'activité
M2 Econométrie et statistiques	5000	2500 par an	350	350

\*Formation accessible sur une année universitaire uniquement sur dérogation accordée par les responsables pédagogiques

Cas particulier des candidats recrutés via l'AUF : 3250 € si formation sur une année \* ou 1625€ sur deux ans

**Droit d'inscription** : tarif ministère

**DIPLOMES D'UNIVERSITE**

DIPLOMES	COUT FORMATION sur un an	COUT FORMATION sur 2 ans	Par matière écrite (CT+CC) & contrôle continu uniquement
DU Criminologie renforcée	2000	1000 par an	300
DU Droit du Dommage Corporel	2000		300
DU Contentieux du Travail	2000		300
DU Gestion des TPE PME PMI	1000	500 par an	300
DU Statistique Appliquée	2000		300
DU Statistique et mathématique appliquées	2000		300
DU Droit des transports*	2000		300
DU Droit en anglais	2000	1000 par an	300
DU Règlements différends et solutions d'assurances	800		300
DU Acteurs du sport	1000	500 par an **	300
DU Management du sport	1000	500 par an **	300

\*Uniquement pour les apprenants inscrits en 2020/2021 sur deux ans et réalisant leur année 2 en 2021/2022.

Les redoublants se verront appliquer le tarif par matières non validées en plus des droits d'inscription

**Droit d'inscription** : 50 €

**Le paiement de la formation s'effectue** en 3 versements maximum par formation et par année universitaire



## Modifications des tarifs FOAD pour l'année universitaire 2021/2022

Dans le cadre de la nouvelle accréditation, le service de la FOAD fait évoluer les frais de formation pour la rentrée universitaire 2021/2022 :

- augmentation de 500 € du tarif des licences et des premières années de master,
- diminution de 500 € du tarif des deuxièmes années de master,
- évolution des tarifs de redoublements,
- suppression du tarif « financé ».

Ces modifications ont plusieurs objectifs :

- 1) **Harmoniser les tarifs entre première et deuxième année de master** pour encourager les apprenants à suivre les 4 semestres des masters,

En effet, à l'heure actuelle, certains apprenants ne poursuivent pas en master 2 du fait d'une différence de tarif importante (2000€ pour la première année de master et 5000€ pour la deuxième année).

C'est pourquoi, afin d'amorcer cette harmonisation des tarifs, nous augmentons pour la rentrée universitaire 2021/2022 le tarif des M1 de 500€ et nous diminuons d'autant le tarif des M2.

Le but étant d'arriver d'ici la fin de la nouvelle accréditation à un équilibre entre les deux années de master.

- 2) **Atteindre sur plusieurs années le financement du coût complet des formations.**

Le service de la FOAD a débuté la démarche de comptabilité analytique et de coûts complets avec la DROP depuis maintenant 3 ans et reverse chaque année à l'Université environ 140000€ au titre des coûts environnés.

Il reste encore une étape à passer pour atteindre les coûts complets, aussi, là encore, l'objectif est fixé pour la fin de la nouvelle accréditation.

Les tarifs évolueront donc progressivement pendant les prochaines années.

- 3) **Rééquilibrer les tarifs de redoublement.**

Le public de la FOAD est un public spécifique (salarié, en situation de handicap, ...) et certains apprenants bien que très motivés rencontrent des difficultés de parcours et sont, à la marge, autorisés à redoubler.

Les tarifs de redoublement étaient très disparates (en fonction du nombre de matière pour les licences et masters 1 et un tarif unique pour les masters 2 au-delà de deux UE).

Nous proposons donc pour toutes les formations un tarif par matière pour tous les niveaux. Ce tarif correspond à ce que nous coûte un étudiant en terme de tutorat, de gestion administrative, ...).

- 4) **Meilleure gestion des dossiers de financements**

Nous avons fait le choix de supprimer le tarif « financé » qui existaient pour les M2 (8000€ au lieu de 5000€) et pour les DU (4000€ au lieu de 2000€) qui s'appliquait aux apprenants qui bénéficient d'un financement de leur employeur ou d'un OPCA dans le cadre d'un congé de formation professionnelle.

Ce tarif plus important doit être justifié par une prestation différente pour ces apprenants ce qui n'est pas justifié en FOAD (nous élaborons des contrats de formations pour tous les apprenants, ...).

Par ailleurs, dans bien des cas, les apprenants ont la validation de leur financement après leur inscription, ce qui a des impacts important sur la facturation et nécessite des actes de gestions importants.

Enfin, lors d'un financement partiel (et c'est souvent le cas avec le CPF), nous avons fait le choix d'appliquer le tarif individuel pour éviter que le reste à charge de l'apprenant soit supérieur au montant qu'il aurait payé à titre individuel.

En 2020/2021, nous avons appliqué le tarif « financé » à une dizaine d'apprenants uniquement (sur 700). La suppression de ce tarif, nous permettra de gagner en lisibilité, de faciliter la gestion des dossiers et ne constituera pas un manque à gagner.

**Partant sur le nombre d'inscrit 2020/2021, les tarifs proposés pour la rentrée 2021/2022, génèreront environ 100 000€ supplémentaires.**

Les tarifs sont identiques par niveau de formation sauf pour 3 DU qui se voient appliquer un tarif inférieur aux autres pour les raisons suivantes :

- ils s'adressent à un public moins qualifié afin de leur proposer une compétence technique, Par exemple le DU règlements des différends et solutions d'assurances qui ouvrira en 2021/2022 s'adresse à des étudiants de L3 qui n'auraient pas trouvé de place en master et pour qui la formation permettra d'acquérir une compétence dans le domaine des assurances qui est un secteur qui recrute beaucoup.
- ils sont intégrés dans un master et la charge financière des cours est supportée par le master,
- les cours sont mutualisés avec d'autres formations et les DU génèrent peu de dépenses.